



Texte également soutenu par la Société des réalisateurs de France Inter (SDRI)
et le collectif des programmeurs et attachés de production de France Inter (CPAP)

France Inter ou BFMTV, il faut choisir

La rédaction de France Inter a appris ce lundi l'arrivée à la rentrée prochaine de Benjamin Duhamel, journaliste à BFMTV, dans l'équipe de la matinale, pour assurer l'interview de 7h50. Nous apprenons aussi qu'il conservera un rendez-vous d'antenne quotidien le soir sur la chaîne de télévision qui l'emploie.

Les compétences de ce confrère ne sont nullement en cause. Mais la rédaction a massivement exprimé au directeur de l'information son opposition à ce cumul inédit pour France Inter. Elle dénonce un mélange de fonctions, l'une dans un groupe de médias privé (RMC BFM) et l'autre sur notre radio de service public.

Quid de la spécificité et de l'attachement à ce service public, vanté par notre directeur de l'information à sa prise de poste, il y a seulement quelques semaines ? Quel message faut-il lire à l'adresse des journalistes de Radio France qui auraient pu occuper ce poste ? Quid des conflits éditoriaux pour ce potentiel futur collègue, appelé à officier le soir comme tête d'affiche d'une antenne concurrente de celle dont il sera l'incarnation le matin-même, à une heure d'écoute stratégique ? Comment s'assurer que ses choix éditoriaux et d'invités ne défavoriseront pas la radio en faveur de la télévision qui restera son employeur principal ? Comment dès lors la direction pourra-t-elle continuer à refuser à d'autres journalistes ou producteurs de Radio France de travailler en même temps pour des concurrents privés, alors qu'ils sont tous jusque-là tenus d'obtenir l'autorisation de la direction pour toute collaboration extérieure, même bénévole ?

A toutes ces questions, la rédaction n'a obtenu aucune réponse convaincante. Ce choix risque de renforcer, aux yeux du public, un sentiment déplorable de collusion entre médias et d'entre-soi. Si Benjamin Duhamel veut assurer à la rentrée l'interview de 7h50 sur France Inter, il doit renoncer à travailler pour BFMTV.

Paris, le 04 juin 2025